



**PRÉFET
D'INDRE-
ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tours, le 16 mai 2024

Annulation du 2^d tour des élections municipales partielles à Sazilly

Le sous-préfet de Chinon a convoqué par arrêté préfectoral les électeurs de la commune de Sazilly pour élire quatre conseillers municipaux. Lors du 1er tour, organisé le 12 mai 2024, trois conseillers ont été élus.

Faute de nouvelles candidatures, le scrutin du 2^d tour, prévu le dimanche 19 mai 2024, est annulé.